



PRINCE EDWARD ISLAND

Regulatory & Appeals Commission
Commission de réglementation et d'appels
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

AVIS

L'avis suivant est diffusé par le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard à la demande de la Commission de réglementation et d'appels de l'Île.

PRIX DU PÉTROLE

Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, le 18 juin 2021 – La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants. Ils seront en vigueur à compter de 0 h 1 le vendredi 18 juin 2021 :

- Le prix de l'essence diminuera de 1,2 cent le litre.
- Le prix du diesel et du mazout de chauffage restera le même.
- Le prix du propane augmentera de 2,2 cents le litre pour Irving Energy Distribution and Marketing, de 2,1 cents le litre pour Superior Propane, de 2,3 cents le litre pour Island Petroleum et de 2,0 cents le litre pour Kenmac Energy Inc. et Noonan Petroleum.

Avec les taxes, le prix à la pompe de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 130,2 et 131,3 cents le litre, et celui du diesel se situera entre 130,8 et 131,9 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera de 98,3 cents le litre.

Le prix du propane se situera entre 84,3 et 84,9 cents le litre.

Pour connaître les prix actuels des produits pétroliers, visitez le site irac.pe.ca

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 25 juin 2021.